



**DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**  
**Programme d'émission de Titres**  
**(Euro Medium Term Note Programme)**  
**de 1.000.000.000 d'euros**

Le présent supplément (le **Supplément**) complète et doit être lu conjointement avec, le prospectus de base en date du 25 septembre 2012 (le **Prospectus de Base**), visé par l'Autorité des Marchés Financiers (l'**AMF**) sous le numéro n°12-463 en date du 25 septembre 2012, préparé par le Département de Seine-et-Marne (le **Département de Seine-et-Marne** ou l'**Émetteur**) et relatif à son programme d'émission de titres d'un montant de 1.000.000.000 d'euros (**Euro Medium Term Note Programme**) (le **Programme**). Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans le présent Supplément.

Le présent Supplément a été déposé à l'AMF, en sa capacité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son règlement Général, lequel transpose la Directive 2003/71/CE du 4 novembre 2003 telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement Européen et du Conseil en date du 24 novembre 2010 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé (la **Directive Prospectus**).

Le présent Supplément a été préparé conformément à l'article 212-25 du Règlement Générale de l'AMF, qui transpose en droit français l'article 16.1 de la Directive Prospectus, afin de présenter, d'une part, les décisions modificatives relatives au budget 2012 du Département de Seine-et-Marne (adoptées les 23 novembre et 21 décembre 2012) et d'autre part, son budget primitif pour 2013 voté par l'Assemblée Départementale le 1er février 2013. Enfin, la situation de l'endettement du Département au 31 décembre 2012 est exposée.

Des copies de ce Supplément sont disponibles sans frais (i) au siège de l'Émetteur et dans les bureaux de tout Agent Payeur dont les coordonnées figurent à la fin du Prospectus de Base, (ii) sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et (iii) sur le site Internet de l'Émetteur ([www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)).

A l'exception de ce qui figure dans le présent Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans le présent Supplément et toute déclaration contenue dans le Prospectus de Base, les déclarations du présent Supplément prévaudront.

## **Table des matières**

I – Les Décisions Modificatives (DM) N°2 et 3 au budget 2012 votées respectivement les 23 novembre et 21 décembre 2012	Page 3
II – Le budget primitif pour 2013	Page 10
III – La situation de l'endettement au 31 décembre 2012	Page 18
IV – Responsabilité du Supplément au Prospectus de Base	Page 19

Le présent Supplément a pour objet de porter à la connaissance des investisseurs :

- le contenu des décisions modificatives (DM) au budget 2012 votées les 23 novembre (DM2) et 21 décembre 2012 (DM3),
- les données du budget primitif (BP) pour 2013 voté le 1er février 2013,
- la situation de l'endettement départemental au 31 décembre 2012.

Les informations contenues dans le présent Supplément complètent et s'insèrent à la suite des informations contenues à la section 3 « Renseignements Financiers » du Prospectus de Base (pages 61-92)

## I – Les décisions modificatives (DM) n°2 et 3 du budget 2012 votées respectivement les 23 novembre et 21 décembre 2012

### 1.1 Les recettes réelles de fonctionnement votées en 2012 (en M€)

	BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
	<b>Recettes réelles de fonctionnement (y/c excédent)</b>				
	1 105,7	29,8	33,0	0,0	1 168,5
<b>Chapitres budgétaires</b>	<b>Recettes réelles de fonctionnement (hors excédent, produits financiers et exceptionnels)</b>				
	1 085,3	1,9	33,0	0,0	1 120,3
<b>731 Impositions directes</b>	<b>Fiscalité directe (dont compensation relais)</b>				
	412,9	2,8	2,2	0,0	417,9
	Contributions directes				
	251,7	-0,5	2,2		253,4
	Compensation relais				
					0,0
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)					
	141,0	2,8			143,8
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)					
	18,3				18,3
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)					
	1,9	0,6			2,4
<b>73 impôts et taxes</b>	<b>Fiscalité indirecte</b>				
	382,4	-2,5	27,4	0,0	407,3
	Droits de mutation				
	170,0	-5,0	28,0		193,0
	TDENS				
	0,0		8,4		8,4
	CAUE				
	0,0		1,0		1,0
	Taxe d'aménagement				
	10,0		-10,0		0,0
	Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance				
	120,0				120,0
	Taxe électricité				
12,3				12,3	
Taxe Intérieure Produits Pétroliers					
63,7				63,7	
Redevance des mines					
1,4				1,4	
Taxe de séjour					
0,5				0,5	
Reversement sur fond de péréquation DMTO					
4,5	2,5			7,0	
<b>74 dotations, subventions et participations</b>	<b>Dotations et participations</b>				
	259,7	1,0	-0,3	0,0	260,4
	Dotation Globale de Fonctionnement				
	161,5	-0,1			161,3
	Dotation Générale de Décentralisation				
	4,2		0,0		4,1
	Allocations compensatrices				
	31,5	0,6			32,1
	<i>(dont DCRTP)</i>				
	23,8				23,8
	<i>(dont allocations compensatrices)</i>				
	7,7	0,6			8,3
	Fonds de Mobilisation Départ. Insertion				
	7,5				7,5
Autres participations Etat					
3,1	0,4			3,5	
Participation CNSA * (APA)					
11,2				11,2	
Participation CNSA * (PCH)					
9,1				9,1	
Participation CNSA * (MDPH)					
1,0	0,0	0,1		1,1	
Autres participations (autres organismes pub., privés...)					
30,7	0,2	-0,3		30,6	
<b>013, 015, 016 hors 74, 017, 70, 75, 76, 77, 78,</b>	<b>Autres recettes</b>				
	50,7	0,8	3,7	0,0	55,2
	Produits du domaine, service et gestion courante				
	6,6	0,0	0,0		6,6
	Recouverts dép. aide sociale et indus				
	23,8	0,5	3,7		28,0
	Produits financiers				
0,7		-0,1		0,6	
Produits exceptionnels (dont cessions d'immo au CA)					
1,4	0,1	0,1	0,0	1,7	
Reprises sur provisions					
18,2	0,1	0,0		18,3	
				0,0	
<b>Excédent N-1 après affectation</b>					
		27,6		27,6	

\* CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

## 1.2 Les recettes définitives d'investissement (hors emprunt) votées en 2012 (en M€)

		BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
<b>Chapitres budgétaires</b>	<b>Recettes définitives d'investissement (hors emprunts)</b>	<b>46,0</b>	<b>3,8</b>	<b>-3,1</b>	<b>0,0</b>	<b>46,7</b>
<b>10 article 10222</b>	Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée	19,0	-2,6			16,4
<b>13 article 1332</b>	Dotation Départementale d'Equipeement des Collèges	6,9				6,9
<b>13 article 1341</b>	Dotation Globale d'Equipeement	1,8	0,4	0,1		2,3
	Produits amendes de radars	0,3				0,3
<b>autres 13</b>	Subventions et participations	16,1	6,6	-4,6		18,1
<b>20, 204, 21, 23, 45, solde 10</b>	Autres recettes	1,5	-0,5	1,5		2,4
<b>27</b>	Recettes financières	0,8	0,0	-0,2		0,6

## 1.3 Les dépenses réelles de fonctionnement (hors charges financières) votées en 2012 (en M€)

### 1.3.1 En fonctionnement présentation par chapitre nature (en M€)

		BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)</b>	<b>984,0</b>	<b>4,1</b>	<b>6,2</b>	<b>0,0</b>	<b>994,4</b>
<b>Chapitres budgétaires</b>	<b>Dépenses réelles de gestion (hors frais financiers, charges exceptionnelles et dotations aux provisions)</b>	<b>983,5</b>	<b>3,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>986,6</b>
011	Charges à caractère général	82,8	2,4	-1,3	0,0	83,8
012	Charges de personnel et frais assimilés	215,7	0,0	1,7		217,4
014	Atténuations de produits	19,1	-2,3	0,1		16,9
015	Revenu minimum d'insertion	0,2	0,4	-0,5		0,1
016	APA	56,4		-0,3		56,1
017	Revenu de Solidarité Active	125,7	2,7	-0,1		128,3
65	Autres charges de gestion courante	483,6	0,5	-0,1		484,1
	Allocations à la famille et l'enfance (65111)	8,2				8,2
	PCH (651121+6511211+6511212)	24,7		-1,2		23,5
	ACTP (651122)	9,5				9,5
	Frais d'hébergement 6522 /6524	208,4	0,0	2,8		211,2
	Dotation de fonctionnement collèges (65511+65512)	22,1	0,3	0,3		22,7
	Service d'incendie (6553)	108,2				108,2
67	Charges exceptionnelles	0,5	0,5	3,7		4,7
68	Dotations aux provisions			3,1		3,1

### 1.3.2 En fonctionnement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
<b>Dépenses réelles de fonctionnement par politique (hors frais financiers)</b>	<b>984,0</b>	<b>4,1</b>	<b>6,2</b>	<b>0,0</b>	<b>994,4</b>
Développement territorial	10,9	-0,1	-0,1	0,0	10,8
Protection de l'environnement	4,3	-0,1	-0,1	0,0	4,2
Routes départementales	9,8	0,0	0,3	0,0	10,1
Sécurité	108,4	0,0	0,0	0,0	108,4
Transports	61,7	0,0	-1,7	0,0	60,0
<b>1 - Mission aménagement et développement du territoire</b>	<b>195,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>193,3</b>
Culture et patrimoine	9,3	0,1	0,0	0,0	9,4
Education formation	34,3	1,3	0,1	0,0	35,7
Jeunesse, sports et loisirs	6,7	0,2	-0,2	0,0	6,7
<b>2 - Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif</b>	<b>50,3</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>51,8</b>
Enfance et famille	150,3	0,0	5,6	0,0	155,8
Habitat	5,3	0,0	0,0	0,0	5,3
Insertion	129,5	3,0	-0,7	0,0	131,8
Personnes âgées	90,4	0,5	-0,2	0,0	90,7
Personnes handicapées	137,5	0,0	-1,1	0,0	136,3
Santé publique	0,3	0,0	-0,1	0,0	0,2
<b>3 - Mission solidarité</b>	<b>513,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>520,1</b>
Conduite des politiques départementales	1,8	0,0	0,0	0,0	1,8
Direction et animation de l'action départementale	1,4	0,7	3,3	0,0	5,3
Moyens généraux	19,4	0,8	-0,5	0,0	19,7
Ressources humaines	184,6	0,0	-1,2	0,0	183,3
<b>4 - Mission fonctionnelle</b>	<b>207,1</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>210,2</b>
<b>Total des 4 missions</b>	<b>965,8</b>	<b>6,4</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>975,4</b>
<b>Reversement au titre de l'écrêtement des droits de mutation</b>	<b>18,2</b>	<b>-2,3</b>			<b>15,9</b>
<b>Provisionnement au titre de l'écrêtement DMTO 2013 (complément)</b>			<b>3,1</b>		<b>3,1</b>

### 1.3.3 En investissement présentation par chapitre nature (en M€)

		BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
<b>Chapitres budgétaires</b>	<b>Dépenses d'équipement (hors emprunt et hors déficit reporté)</b>	<b>186,1</b>	<b>1,5</b>	<b>-10,9</b>	<b>0,0</b>	<b>176,7</b>
13	Subventions d'investissement			0,0		0,0
204	Subventions d'équipement versées & mouvement 13	60,7	-2,3	1,2		59,7
20	Immobilisations incorporelles	10,1	1,3	-3,0		8,4
21	Immobilisations corporelles	16,6	0,8	-4,9		12,5
23	Travaux en cours	98,0	1,6	-4,4		95,2
26 participations et 27	Autres immobilisations financières	0,4	0,2	0,2		0,7
45	Travaux de remembrement	0,3	-0,1	0,0		0,1

### 1.3.4 En investissement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
<b>Dépenses équipement hors emprunt par politique</b>	<b>186,1</b>	<b>1,5</b>	<b>-10,9</b>	<b>0,0</b>	<b>176,7</b>
Développement territorial	32,3	-0,4	-1,4	0,0	30,5
Protection de l'environnement	11,6	-0,3	1,7	0,0	13,1
Routes départementales	41,4	2,0	-0,6	0,0	42,9
Sécurité	2,7	0,0	-0,1	0,0	2,7
Transports	2,6	0,3	-0,6	0,0	2,3
<b>1 - Mission aménagement et développement du territoire</b>	<b>90,6</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>91,4</b>
Culture et patrimoine	3,4	0,1	-1,2	0,0	2,3
Education formation	66,5	0,8	-5,9	0,0	61,4
Jeunesse, sports et loisirs	3,3	0,0	0,0	0,0	3,3
<b>2 - Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif</b>	<b>73,1</b>	<b>1,0</b>	<b>-7,1</b>	<b>0,0</b>	<b>67,0</b>
Enfance et famille	0,4	0,0	-0,3	0,0	0,2
Habitat	5,0	-0,2	-0,3	0,0	4,6
Personnes âgées	2,4	0,0	-0,4	0,0	2,0
Personnes handicapées	0,9	0,0	0,0	0,0	0,8
<b>3 - Mission solidarité</b>	<b>8,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>7,6</b>
Direction et animation de l'action départementale	0,0	0,1	0,0		0,1
Moyens généraux	13,2	-1,3	-1,9	0,0	10,0
Ressources humaines	0,3	0,3	0,0	0,0	0,6
<b>4 - Mission fonctionnelle</b>	<b>13,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,9</b>	<b>0,0</b>	<b>10,7</b>

## 1.4 La dette (en M€)

### 1.4.1 Les charges financières (en M€)

	BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
<b>66 Charges financières</b>	<b>32,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>-4,8</b>	<b>0,0</b>	<b>27,3</b>
66111 Intérêts réglés à l'échéance	29,3	-0,2	-2,2		26,9
66112 Intérêts - Rattachement ICNE	-0,3		-1,1		-1,4
6615 Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1,2		-1,1		0,1
6618 Intérêts des autres dettes	0,6		-0,5		0,1
668 Autres charges financières	1,5		0,1		1,6

#### 1.4.2 Les mouvements de dette (en M€)

En recettes :

		BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
<b>chapitre 16 (dette départementale)</b>		<b>478,4</b>	<b>-33,9</b>	<b>-39,7</b>	<b>0,0</b>	<b>404,7</b>
1641	Emprunts en euro	128,4	-33,9	-39,7		54,7
16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - Opérations afférentes à l'emprunts	0,0				0,0
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	250,0				250,0
166	Refinancement de dette	100,0				100,0

En dépenses :

		BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
<b>Chapitre 16</b>		<b>427,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>427,3</b>
1641	Emprunts en euro	57,5		-0,4		57,1
16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - Opérations afférentes à l'emprunts	19,7				19,7
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	250,0				250,0
166	Refinancement de dette	100,0				100,0
<b>Sous-total dette départementale</b>		<b>427,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>426,8</b>
16874	Dettes envers les communes et structures intercommunales	0,5				0,5
16875	Dettes envers les autres groupements de collectivités	0,1				0,1
16876	Dettes envers d'autres établissements publics locaux					0,0
<b>Sous-total subventions en annuité</b>		<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>
<b>Variation de l'encours de la dette départementale</b>		<b>51,3</b>	<b>-33,9</b>	<b>-39,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-22,0</b>

## 1.5 Les équilibres financiers 2012 (en M€)

	BP 2012	DM1 2012	DM2 2012	DM3 2012	Crédits 2012
Recettes réelles de gestion	1 085,3	29,5	33,0	0,0	1 147,9
Dépenses réelles de gestion	983,5	3,6	-0,5	0,0	986,6
<b>Résultat courant</b>	<b>101,9</b>	<b>25,9</b>	<b>33,5</b>	<b>0,0</b>	<b>161,3</b>
Produits financiers	0,7	0,0	-0,1	0,0	0,6
Charges financières	32,3	-0,2	-4,8	0,0	27,3
<b>Résultat financier</b>	<b>-31,6</b>	<b>0,2</b>	<b>4,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-26,8</b>
Produits exceptionnels	1,4	0,1	0,1	0,0	1,7
Charges exceptionnelles	0,5	0,5	3,7	0,0	4,7
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>-3,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,1</b>
Reprises sur provisions	18,2	0,1	0,0	0,0	18,3
Dotations aux provisions	0,0	0,0	3,1	0,0	3,1
<b>Solde comptes 68</b>	<b>18,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-3,1</b>	<b>0,0</b>	<b>15,3</b>
<b>CAF</b>	<b>89,3</b>	<b>25,9</b>	<b>31,5</b>	<b>0,0</b>	<b>146,8</b>
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>8,2%</i>				<i>12,8%</i>
Remboursement en K de la dette	77,2	0,0	-0,4	0,0	76,8
<b>CAF nette</b>	<b>12,2</b>	<b>25,9</b>	<b>32,0</b>	<b>0,0</b>	<b>70,0</b>
<i>Taux épargne nette</i>	<i>0,0</i>				<i>0,0</i>
Dépenses réelles d'investissement	186,1	1,5	-10,9	0,0	176,7
Recettes réelles d'investissement	46,0	3,8	-3,1	0,0	46,7
Affectation du résultat		5,7			5,7
Emprunt recettes	128,4	-33,9	-39,7	0,0	54,7

(CAF : capacité d'autofinancement)

### Commentaires sur les mouvements intervenus en DM2 et DM3

Il est à noter que la DM2 s'est accompagnée d'inscriptions budgétaires nouvelles et d'ajustements sur les crédits réels et d'ordre tandis que la DM3, de nature purement technique, n'a porté que sur des inscriptions budgétaires de régularisations (écritures d'ordre relatives à la comptabilisation des travaux d'équipement réalisés en régie) qui s'équilibrent en dépense et en recette et qui n'ont donc pas d'incidence sur les équilibres financiers de la collectivité.

Décrits dans les tableaux précédents, il ressort des mouvements réels intervenus en DM2 :

#### En section de fonctionnement :

L'inscription de recettes nouvelles en DM2 (+33 M€) résulte principalement d'un ajustement à la hausse de 28 M€ du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO). Cet ajustement résulte, d'une part, de l'encaissement d'un produit exceptionnel de 38 M€ de DMTO courant octobre 2012<sup>1</sup> et, d'autre part, d'un ajustement à la baisse de 10 M€ du produit courant de DMTO compte tenu du ralentissement du dynamisme du marché immobilier en Seine-et-Marne.

Pour le reste, les recettes complémentaires proviennent essentiellement de rôles supplémentaires de fiscalité directe (+2,2 M€) et de recouvrements d'indus en matière de dépenses d'aide sociale (+3,7 M€).

Les dépenses réelles de fonctionnement, hors frais financiers ont été augmentées de 6,2 M€ en DM2, cette hausse provenant d'une dotation aux provisions de 3,1 M€ destinée à faire face, en 2013, à la péréquation que le Département devra supporter au titre des produits 2011 et 2012 de DMTO et des charges exceptionnelles majorées de 3,7 M€ (rectification d'une comptabilisation erronée d'une recette en 2011 pour 1,7 M€ et de dotations pour titres annulés notamment).

<sup>1</sup> Lié à des mutations immobilières au sein des sociétés qui portent l'immobilier d'Eurodisney.

Les autres mouvements sur les dépenses sont constitués d'ajustements positifs et négatifs qui présentent une diminution globale de 500.000 €.

Les frais financiers pour 2012 ont été ajustés à la baisse de 4,8 M€ en raison de la baisse régulière des taux d'intérêt au cours de l'année 2012.

De ces mouvements réels, il en a découlé une amélioration de l'épargne brute de 31,5 M€ (hors reprise de l'excédent antérieur). L'épargne brute prévisionnelle s'est établie ainsi au stade de la DM2 à 146,8 M€ (avec la reprise de l'excédent antérieur).

**En section d'investissement :**

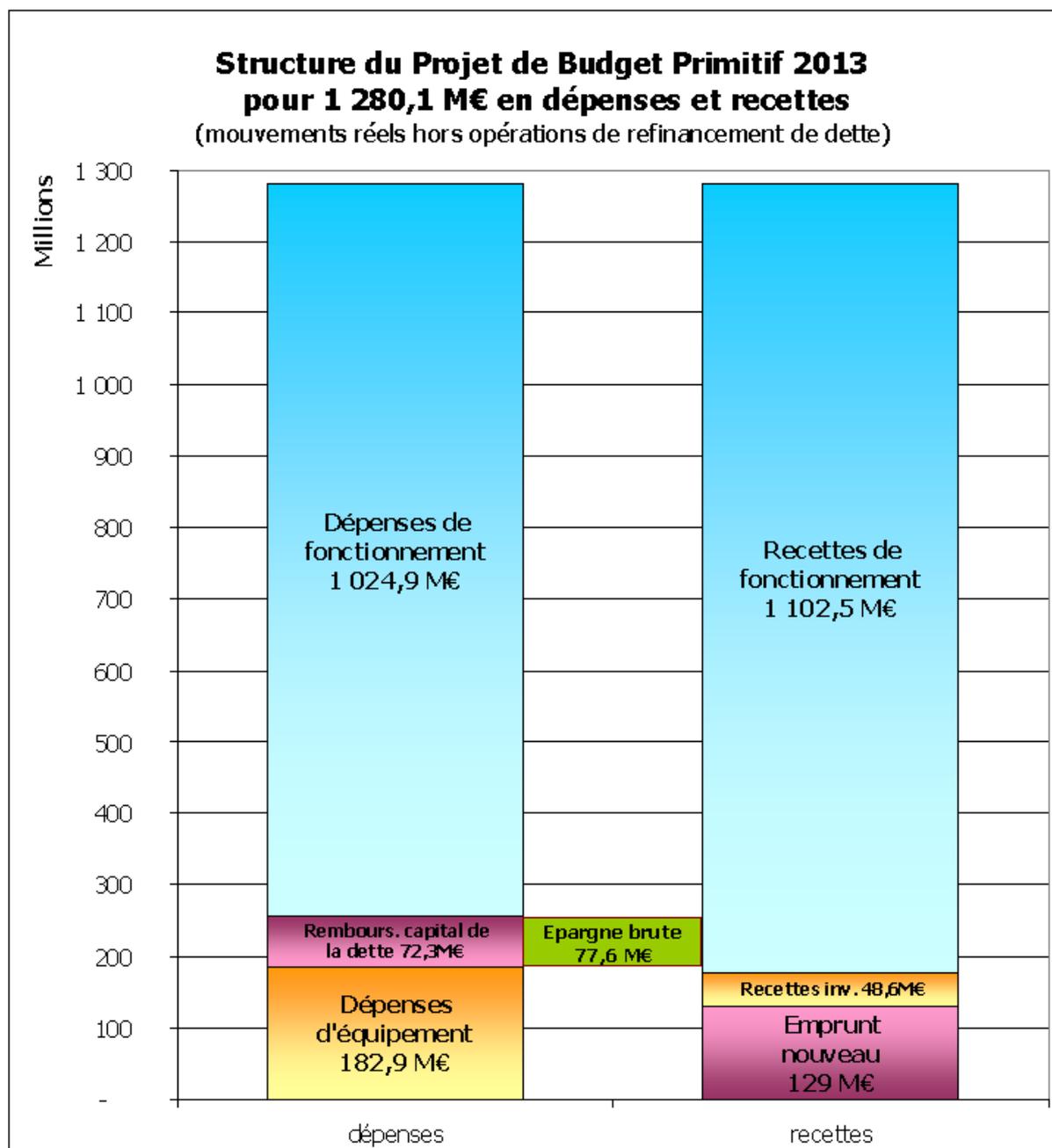
*Les dépenses d'équipement* (-10,9 M€) : Une réduction des crédits de paiement (CP) a été opérée afin d'ajuster au plus près les crédits budgétaires à l'exécution prévisionnelle des opérations d'investissement à la clôture de l'exercice 2012.

*Les recettes d'investissement (hors emprunt)* ont été diminuées de 3,1 M€ du fait de décalages d'encaissement de subventions.

Le produit exceptionnel de DMTO ayant été consacré totalement à l'autofinancement des dépenses d'équipement, *le besoin budgétaire d'emprunt a pu être diminué de 39,8 M€* à la DM2 pour être ramené à 54,7 M€ après la DM2.

## II – Le budget primitif pour 2013

Il a été voté par l'Assemblée départementale le 1er février 2013 et il s'équilibre ainsi :



## 2.1 Les recettes réelles de fonctionnement votées au BP 2013 (en M€)

		BP 2013
		<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>
		<b>1 102,5</b>
<b>Chapitres budgétaires</b>		<b>Recettes réelles de fonctionnement (hors produits financiers et exceptionnels)</b>
		<b>1 090,5</b>
731 Impositions directes	<b>Fiscalité directe (dont compensation relais)</b>	<b>432,9</b>
	Contributions directes	260,0
	Compensation relais	
	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	152,0
	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	18,3
	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	2,6
73 impôts et taxes	<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>366,0</b>
	Droits de mutation	152,0
	TDENS	0,0
	CAUE	0,0
	Taxe d'aménagement	10,0
	Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance	122,7
	Taxe électricité	13,0
	Taxe Intérieure Produits Pétroliers	63,8
	Redevance des mines	1,4
	Taxe de séjour	0,5
	Reversement sur fond de péréquation DMTO	2,6
	74 dotations, subventions et participations	<b>Dotations et participations</b>
Dotation Globale de Fonctionnement		161,3
Dotation Générale de Décentralisation		4,1
Allocations compensatrices		31,6
<i>(dont DCRTP)</i>		<i>24,7</i>
<i>(dont allocations compensatrices)</i>		<i>7,1</i>
Fonds de Mobilisation Départ. Insertion		8,0
Autres participations Etat		3,4
Participation CNSA * (APA)		11,4
Participation CNSA * (PCH)		9,3
Participation CNSA * (MDPH)	1,0	
Autres participations (autres organismes pub., privés...)	32,8	
013, 015, 016 hors 74, 017, 70, 75, 76, 77, 78,	<b>Autres recettes</b>	<b>40,6</b>
	Produits du domaine, service et gestion courante	4,1
	Recouvrts dép. aide sociale et indus	24,5
	Produits financiers	0,5
	Produits exceptionnels (dont cessions d'immo au CA)	1,2
	Reprises sur provisions	10,3

\* CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

## 2.2 Les recettes définitives d'investissement (hors emprunt) votées au BP 2013 (en M€)

		BP 2013
<b>Chapitres budgétaires</b>	<b>Recettes définitives d'investissement (hors emprunts)</b>	<b>48,6</b>
<b>10 article 10222</b>	Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée	17,2
<b>13 article 1332</b>	Dotation Départementale d'Equipement des Collèges	6,9
<b>13 article 1341</b>	Dotation Globale d'Equipement	2,3
	Produits amendes de radars	0,3
<b>autres 13</b>	Subventions et participations	20,9
<b>20, 204, 21, 23, 45, solde 10</b>	Autres recettes	0,3
<b>27</b>	Recettes financières	0,7

## 2.3 Les dépenses réelles de fonctionnement (hors charges financières) votées au BP 2013 (en M€)

### 2.3.1 En fonctionnement présentation par chapitre nature (en M€)

		BP 2013
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)</b>	<b>994,8</b>
<b>Chapitres budgétaires</b>	<b>Dépenses réelles de gestion (hors frais financiers, charges exceptionnelles et dotations aux provisions)</b>	<b>994,1</b>
	011 Charges à caractère général	88,8
	012 Charges de personnel et frais assimilés	217,1
	014 Atténuations de produits	12,7
	015 Revenu minimum d'insertion	0,1
	016 APA	59,0
	017 Revenu de Solidarité Active	132,7
	65 Autres charges de gestion courante	483,9
dont	Allocations à la famille et l'enfance (65111)	6,8
dont	PCH (651121+6511211+6511212)	23,6
dont	ACTP (651122)	8,3
dont	Frais d'hébergement 6522 /6524	211,3
dont	Dotation de fonctionnement collèges (65511+65512)	22,9
dont	Service d'incendie (6553)	109,2
	67 Charges exceptionnelles	0,7
	68 Dotations aux provisions	

2.3.2 En fonctionnement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2013
<b>Dépenses réelles de fonctionnement par politique (hors frais financiers)</b>	<b>994,8</b>
Développement territorial	10,8
Protection de l'environnement	4,3
Routes départementales	9,8
Sécurité	109,4
Transports	61,5
<b>1 - Mission aménagement et développement du territoire</b>	<b>195,8</b>
Culture et patrimoine	9,0
Education formation	36,5
Jeunesse, sports et loisirs	7,2
<b>2 - Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif</b>	<b>52,6</b>
Enfance et famille	150,2
Habitat	6,2
Insertion	134,1
Personnes âgées	93,4
Personnes handicapées	139,6
Santé publique	0,3
<b>3 - Mission solidarité</b>	<b>523,8</b>
Conduite des politiques départementales	1,8
Direction et animation de l'action départementale	2,1
Moyens généraux	19,2
Ressources humaines	187,8
<b>4 - Mission fonctionnelle</b>	<b>210,8</b>
<b>Total des 4 missions</b>	<b>983,0</b>
<b>Reversement au titre de l'écrêtement des droits de mutation</b>	<b>11,8</b>

2.3.3 En investissement présentation par chapitre nature (en M€)

	BP 2013	
<b>Chapitres budgétaires</b>	<b>Dépenses d'équipement (hors emprunt)</b>	<b>182,9</b>
204 Subventions d'équipement versées & mouvement 13		64,1
20 Immobilisations incorporelles		12,0
21 Immobilisations corporelles		10,3
23 Travaux en cours		94,1
26 participations et 27 Autres immobilisations financières		0,6
45 Travaux de remembrement		1,8

2.3.4 En investissement présentation par mission et politique (en M€)

	BP 2013
<b>Dépenses équipement hors emprunt par politique</b>	<b>182,9</b>
Développement territorial	32,4
Protection de l'environnement	12,5
Routes départementales	42,9
Sécurité	3,6
Transports	3,2
<b>1 - Mission aménagement et développement du territoire</b>	<b>94,6</b>
Culture et patrimoine	3,2
Education formation	61,5
Jeunesse, sports et loisirs	3,3
<b>2 - Mission développement socio-éducatif, culturel et sportif</b>	<b>68,0</b>
Enfance et famille	0,2
Habitat	4,5
Personnes âgées	2,3
Personnes handicapées	1,0
<b>3 - Mission solidarité</b>	<b>8,0</b>
Direction et animation de l'action départementale	0,0
Moyens généraux	12,2
Ressources humaines	0,3
<b>4 - Mission fonctionnelle</b>	<b>12,5</b>

## 2.4 La dette (en M€)

### 2.4.1 Les charges financières (en M€)

		BP 2013
<b>66 Charges financières</b>		<b>30,1</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	26,3
66112	Intérêts - Rattachement ICNE	0,2
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1,2
6618	Intérêts des autres dettes	0,6
668	Autres charges financières	1,8

### 2.4.2 Les mouvements de dette (en M€)

En recettes (en M€) :

		BP 2013
<b>chapitre 16 (dette départementale)</b>		<b>479,0</b>
1641	Emprunts en euro	129,0
16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - Opérations afférentes à l'emprunts	0,0
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	250,0
166	Refinancement de dette	100,0

En dépenses (en M€) :

		BP 2013
<b>Chapitre 16</b>		<b>422,3</b>
1641	Emprunts en euro	50,9
16441	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - Opérations afférentes à l'emprunts	20,9
16449	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie - opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	250,0
166	Refinancement de dette	100,0
<b>Sous-total dette départementale</b>		<b>421,9</b>
16874	Dettes envers les communes et structures intercommunales	0,4
16875	Dettes envers les autres groupements de collectivités	0,1
16876	Dettes envers d'autres établissements publics locaux	
<b>Sous-total subventions en annuité</b>		<b>0,4</b>

<b>Variation de l'encours de la dette départementale</b>	<b>57,2</b>
--	-------------

## 2.5 Les équilibres financiers du BP 2013 (en M€)

	BP 2013
Recettes réelles de gestion	1 090,5
Dépenses réelles de gestion	994,1
<b>Résultat courant</b>	<b>96,4</b>
Produits financiers	0,5
Charges financières	30,1
<b>Résultat financier</b>	<b>-29,5</b>
Produits exceptionnels	1,2
Charges exceptionnelles	0,7
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0,5</b>
Reprises sur provisions	10,3
Dotations aux provisions	0,0
<b>Solde comptes 68</b>	<b>10,3</b>
<b>CAF</b>	<b>77,6</b>
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>7,1%</i>
Remboursement en K de la dette	71,9
<b>CAF nette</b>	<b>5,8</b>
<i>Taux épargne nette</i>	<i>0,5%</i>
Dépenses réelles d'investissement	182,9
Recettes réelles d'investissement	48,6
Affectation du résultat	
Emprunt recettes	129,0

(CAF : capacité d'autofinancement)

### Commentaires relatifs au BP 2013 :

Le budget primitif 2013 qui a été adopté par l'Assemblée départementale le 1er février 2013 s'équilibre en dépenses et en recettes (mouvements réels, hors opérations de refinancement de dettes) à 1 280 092 835 €, soit un montant identique à celui du BP 2012 à 5000 € près.

Il traduit pleinement les orientations budgétaires débattues par l'Assemblée départementale le 21 décembre 2012 :

- ✓ maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement en recherchant leur optimisation dans tous les secteurs d'intervention du Département ;
- ✓ confortation du rôle de « bouclier social » du Département notamment à travers ses interventions en faveur des solidarités et de toutes ses prestations qui bénéficient directement aux familles seine-et-marnaises ;
- ✓ priorité aux politiques de l'éducation, de la formation et de la jeunesse ;
- ✓ reconduction des subventions aux associations ;
- ✓ maintien des dépenses d'équipement à leur niveau des deux années précédentes.

Les dépenses de gestion (hors frais financiers et avec les charges exceptionnelles) s'élèvent à 994 797 702 € et ne progressent que de 1,1% par rapport à celles du BP 2012.

Les dépenses de la mission « solidarités » sont les plus importantes en fonctionnement puisqu'elles pèsent pour 51% du total avec 523,8 M€. Elles augmentent de 2% par rapport à celles du BP 2012 (+10,5 M€), principalement du fait de l'insertion avec les allocations du Revenu de Solidarité Active (RSA).

La mission « Aménagement et développement territorial » présente un total de crédits de 195,8 M€ (+ 0,4% par rapport au BP 2012).

La mission « Fonctionnelle », y compris le reversement au fonds de péréquation des DMTO, s'élève à 222,6 M€ en diminution de 1,2 % grâce à des moyens généraux en recul de 1,2 % et à une moindre contribution au fonds de péréquation des DMTO compte tenu de la contraction prévue de ce produit.

Les dotations budgétaires de la mission « Développement socio-éducatif et culturel » s'élèvent à 52,6 M€ et augmentent de 4,6% par rapport au BP 2012. Cette progression est la traduction directe des priorités départementales que constituent, dans le budget 2013, l'éducation, la formation et la jeunesse :

- Hausse des dotations aux collèges ;
- Services numériques pour les collèges ;
- Aide aux étudiants seine-et-marnais ;
- Mise en place des emplois d'avenir.

Les frais financiers sont ouverts pour 30,1 M€ en retrait de 7% par rapport à ceux du BP 2012 compte tenu de la diminution du stock de dette et des taux d'intérêts qui demeurent très bas.

*Les recettes de fonctionnement* présentent une légère contraction par rapport à celles ouvertes au BP 2012. Si les produits de la fiscalité directe sont en hausse de 4,8 % pour atteindre 432,9 M€ (la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sera dynamique en 2013 compte tenu de la période de référence sur laquelle elle est assise : 2011), la fiscalité indirecte présente un recul de 4,3 % à 366,0 M€.

En effet, le produit des DMTO est ramené au budget 2013 à 152 M€, en diminution de plus de 10 % par rapport au produit initialement attendu pour 2012. Ce produit a été estimé en recul de 21 % par rapport au produit total 2012 et de plus de 4% par rapport au produit « courant » 2012, la dynamique historique du marché immobilier seine-et-marnais justifiant ce recul modéré.

Les dotations de l'Etat et autres participations sont évaluées à 263 M€, montant en faible progression de 1,3 % par rapport au BP 2012.

Par ailleurs, les recettes diverses ont été ouvertes pour 40,6 M€ en recul de 20%.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui constitue l'épargne brute du Département s'élève au stade du BP 2013 à 77,6 M€ contre 89,9 M€ au BP 2012.

*Les dépenses d'équipement* sont ouvertes pour 182,9 M€ (montant en retrait de 1,7% seulement par rapport à celles du BP 2012) et les dépenses financières (dette en capital et subventions en annuités) mobilisent 72,3 M€ de crédits (diminution de 7% par rapport au BP 2012).

Le secteur de l'éducation-formation constitue en 2013 le premier en termes d'investissements avec près de 61,5 M€ de crédits de paiements.

Les routes départementales constituent le deuxième poste avec 42,9 M€ de crédits, contre 41,2 M€ au BP 2012.

Le développement territorial constitue le troisième secteur d'intervention du Département avec 32,4M€ de crédits de paiement, montant sensiblement identique à celui du BP 2012.

*Les autorisations de programme* s'élèvent à 166,7 M€ contre 161,6 M€ au BP 2012. Elles permettent l'engagement de nouvelles opérations qui s'exécutent sur l'année à venir et les suivantes. Leur volume préserve la capacité de lancement de nouvelles opérations, tout en maîtrisant les engagements pluri-annuels du Département pour qu'ils restent dans des proportions soutenables financièrement au cours des prochaines années.

Les recettes définitives d'investissement sont de 48,6 M€ (+ 5,6 % par rapport à celles du BP 2012) et le besoin budgétaire d'emprunt s'élève à 129 M€ soit à un montant presque identique à celui du BP 2012 (hausse de 0,5 % seulement).

Conformément aux orientations budgétaires, les recettes de fonctionnement ont été évaluées sans hausse du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Dans un contexte de contraction des recettes du Département, une gestion rigoureuse a permis, dans le respect d'équilibres financiers soutenables, d'établir un budget 2013 tourné vers l'avenir en préservant la compétitivité du territoire seine-et-marnais.

### III – La situation de l'endettement au 31 décembre 2012

A fin décembre 2012, l'encours de la dette s'établit à 876,1 M€ contre 908,8 M€ à fin 2011 (-3,7% par rapport au 31 décembre 2011).

Un produit exceptionnel de 38 millions d'euros relatif à des DMTO, perçu au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, a permis au Département d'augmenter sensiblement l'autofinancement de ses dépenses d'investissement.

En 2012, le Département s'est désendetté à hauteur de 32,7 M€ par rapport à 2011 (cf. tableau ci-dessous).

<b>Stock de dette au 31 décembre 2011</b>	<b>908 784 528 €</b>
Amortissement contractuel des emprunts ("classiques" et "revolving")	77 656 839 €
Remboursement "supplémentaire" sur emprunts "revolving"	33 000 000 €
<b>Total désendettement en 2012</b>	<b>110 656 839 €</b>
Mobilisation emprunt Caisse des Dépôts et Consignations signé en 2011	8 000 000 €
Mobilisation emprunt Crédit Agricole Coporate Investment Bank signé en 2012	10 000 000 €
Mobilisation emprunt Crédit Foncier de France/Caisse d'épargne signé en 2012	5 000 000 €
Mobilisation emprunt Caisse des Dépôts et Consignations signé en 2012	15 000 000 €
Mobilisation emprunt CARAC (mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance) signé en 2012	10 000 000 €
Emission obligataire du 12 novembre 2012	30 000 000 €
<b>Total endettement en 2012</b>	<b>78 000 000 €</b>
<b>Stock de dette au 31 décembre 2012</b>	<b>876 127 689 €</b>

La structure de la dette au 31 décembre 2012 est la suivante (y compris les opérations de couverture) :

- 49% sur des taux fixes « purs »,
- 33% sur des taux variables,
- 18% sur des emprunts structurés dont aucun ne présente un profil de risque élevé exposant le Département à un risque de change ou à des variations du cours de devises entre elles.

Le taux d'intérêt moyen de la dette long terme est ressorti à 3% en 2012.

## RESPONSABILITE DU SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE

### Personne qui assume la responsabilité du présent Supplément au Prospectus de Base

#### Au nom de l'Emetteur

Après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, j'atteste que les informations contenues dans le présent Supplément au Prospectus de Base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Melun, le 26 mars 2013

#### Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département  
12 rue des Saints-Pères  
77000 Melun  
France

#### Représenté par :

Monsieur Pascal GOSSE,  
Directeur des Finances



En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment des articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa numéro n°13-114 en date du 26 Mars 2013 sur le présent Supplément au Prospectus de Base. Ce Supplément a été établi par l'Émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes". Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, toute émission ou admission de titres réalisée sur la base du Prospectus de Base, tel que complété par ce Supplément donnera lieu à la publication de conditions définitives.